

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau format du bulletin municipal.

Ce changement s'inscrit dans toute une série de mesures visant à réduire les coûts supportés par la commune et à être plus soucieux de l'environnement.

L'impression en papier plus écologique et économique sera désormais réalisée en interne par les services de la Mairie aidés des élus.

L'urgence climatique et la hausse considérable des prix de l'énergie nous obligent en effet à prendre des mesures rapidement.

Lors de la séance du 9 septembre, le Conseil Municipal a décidé unanimement d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 6h. Pour se faire, tous nos lampadaires doivent être équipés d'horloges astronomiques. A ce jour il ne reste plus que 13 horloges à installer car la commune a mis en place, depuis plusieurs années, un programme de rénovation de l'ensemble du patrimoine « éclairage public ».

Le deuxième angle d'attaque est celui du chauffage des bâtiments communaux qui sera programmé à 19°. Enfin, nous avons décidé que les décorations des fêtes de fin d'année seront, elles aussi, réduites.

Pendant les épisodes de chaleur, les membres du CCAS et les élus se sont employés à prendre soin (appels téléphoniques, distribution d'eau...) de toutes les personnes esseulées et fragiles enregistrées comme telles à la mairie. A cette occasion, je fais appel à votre civisme pour nous signaler toute personne dans ce cas de figure afin que nous puissions nous assurer qu'aucun de nos habitants ne soit en situation d'isolement.

Lors des incendies de cet été, n'ayant pas été réquisitionnée par les services de l'Etat pour mettre en place une collecte alimentaire, notre commune a versé une subvention spécifique aux pompiers de La Brède de 2000€. Bien que notre commune ait été épargnée par ces incendies « hors-norme », nous avons rappelé aux habitants de Roqueton, concernés tout particulièrement par les risques d'incendie, les préconisations du code forestier et les règlements préfectoraux comme le débroussaillage sur 50m aux abords des constructions.

Le permis de construire de la centrale photovoltaïque a été accordé par l'Etat qui encourage à la multiplication de petites centrales car elles ont un impact réduit sur l'environnement.

Fidèles à notre opposition à la LGV, une dizaine d'élus et moi-même avons participé à la manifestation du 1er octobre à Langon, organisée par le « Collectif des élus des territoires sud-girondins, de Montesquieu et solidaires ».

Actuellement nous travaillons à la restructuration du stade municipal ainsi qu'à la sécurisation de la D1113, toujours dans le but d'améliorer la qualité de vie sur notre commune.

La rénovation de la salle des fêtes touche enfin à sa fin ! Nous espérons nous retrouver nombreux lors de la toute prochaine inauguration tant attendue de nos nouveaux équipements.

Gracia PEREZ
Maire de Castres-Gironde



L'installation de la fibre optique à Castres-Gironde

Le Conseil Départemental de la Gironde a signé une Délégation de Service Public avec Orange Concessions.

Ainsi la Gironde sera irriguée par un réseau d'environ 28 000 km de fibre optique pour équiper plus de 410 000 foyers, entreprises, services publics et collectivités. Le déploiement du réseau Très Haut Débit demande une nouvelle infrastructure, qui nécessite la création de nouveaux équipements.

L'installation des locaux techniques est en cours, les 4 armoires de rues à Castres sont installées depuis quelques jours pour les 1200 logements identifiés. Elles permettront le raccordement des particuliers ou entreprises.

Le déploiement de la fibre se fait en aérien (sur les poteaux existants) ou en souterrain (dans les fourreaux existants ou dans de nouvelles tranchées).



La commercialisation du réseau auprès des opérateurs vous permettra de contacter les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) pour souscrire un abonnement à la fibre.

Le FAI sera votre interlocuteur dans le cadre de votre raccordement.

Il est prévu à Castres, par l'administration, une activation des offres des opérateurs pour une durée réglementaire de 3 mois à partir de Juin 2023.

<https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>.



Photovoltaïque - Enquête publique

Une enquête publique s'est déroulée du 21 février 2022 au 22 mars 2022 inclus pour recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol par la société SOLEIL ELEMENTS 7 sur le territoire de la commune de Castres-Gironde.

Vous pouvez trouver les observations, avis et conclusions de cette enquête sur le site de la préfecture.

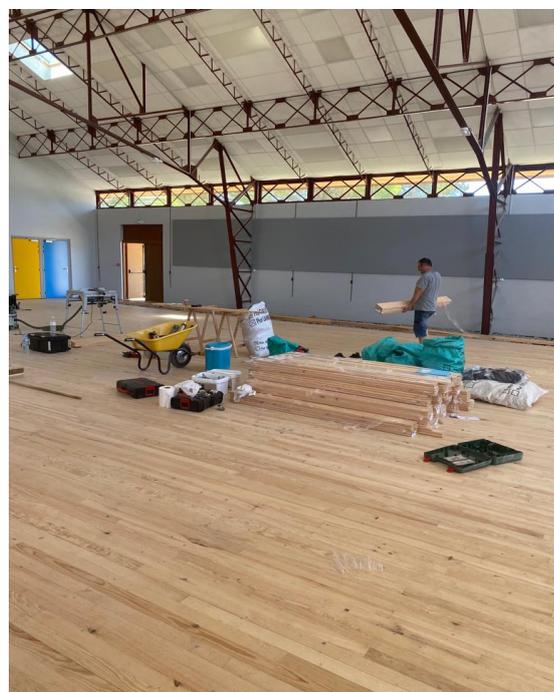


Salle des fêtes

Après les négociations avec les assurances, le maître d'œuvre et les entreprises pour le remplacement du parquet, les travaux ont été réalisés cette fin d'été. Les vernis et les finitions sont terminés.

La Commission de sécurité a donné un avis favorable à l'ouverture.

Les spectacles de Noël pour les écoliers des 9 et 15 décembre pourront s'y dérouler.



Nos boulangers

Notre boulangerie réouverte au printemps par Sonia et Olivier poursuit son développement. Olivier a 30 ans d'expérience dans l'alimentaire et la gestion, il a travaillé dans plusieurs régions de France. Après une reconversion d'artisan-boulangier il rencontre Sonia, dessinatrice et ils créent ensemble, il y a 7 ans, leur première boulangerie. Aspirant à une meilleure qualité de vie (maison avec jardin, proximité de la nature au lieu de la banlieue...), ils recherchent et trouvent ici leur nouveau domaine.



Que nous proposent-ils ?

Une grande variété de pains et de gâteaux, des viennoiseries en nombre, un espace snacking et petit déjeuner «café arabica Folliet». Les fabrications sont faites sur place avec des farines Label rouge (issue de l'agriculture raisonnée) et du beurre AOP de Charente. Les pains sont travaillés au levain naturel (eau+ farine+ ferments présents dans l'air) pour être plus digestes et se conserver mieux.

Actuellement nous pouvons choisir des gâteaux tels que : Eclairs, Flan, Fraisier, Framboisier, Saint-honoré, Tartes, Gâteaux Basques et même Kouign-amann... des spécialités de toutes les régions sont régulièrement sur les présentoirs.

A noter :

- Olivier et Sonia font partie de la « confrérie des Talmeuniers du bon pain » ancien noms des boulangers,

- Sonia n'a pas d'égale pour la qualité de son accueil et de son sourire

- Qu'ils sont bien intégrés avec les autres commerçants.

Horaires :

du mardi au samedi 7h - 13h30 et 16h - 19h

mercredi 7h - 13h30 et 16h - 19h

dimanche 7h - 13h

Daron Léon



Avez-vous découvert la boutique de VALERIE au 13, place de la Mairie à Castres-Gironde ?

Le choix de Castres est lié à son goût pour la vie de village, elle se trouve proche des gens, avec des clients abordables, tournés de plus en plus vers un commerce de proximité.

Passionnée de décoration elle propose des objets insolites, décalés et originaux pour la décoration d'intérieur ou des cadeaux entre amis. Joliment décorée vous trouverez dans cette boutique : objets de décoration, figurines, sulfures, cadres, tableaux, coussins, miroirs, lampes, vaisselle, parfums d'ambiance, bougies... et maintenant Tee-shirts, foulards, sacs.

A l'occasion des fêtes ou d'événements comme la St Valentin, fêtes des mères, des pères, vous trouverez des objets dédiés, et cela même le dimanche.

Venez découvrir son univers ouvert à tous les budgets et son accueil chaleureux.

Du mardi au samedi -> 10h -13h et 15h-19h Site: <https://www.daronleon.com>

Céline GRUILLOT propose depuis avril des soins pour les enfants, les adultes, les personnes âgées traversant une période psychologiquement difficile, ou ayant besoin d'un accompagnement dans le cadre d'un handicap. Son travail utilise le cheval comme médiateur thérapeutique. Aucune connaissance équestre n'est requise pour bénéficier de cette thérapie. Après une carrière d'éducatrice spécialisée et une nouvelle formation, elle s'est implantée à Castres-gironde en partenariat avec « Equizarra » au chemin du Moulin. Présente en semaine (sauf le mercredi et le WE), une vingtaine de créneaux par semaine sont proposés, le travail de préparation et d'analyse étant important.

Contact: celinegruillot.equitherapie@gmail.com Tel: 06 01 41 21 68

Site: <https://celinegruillot-equitherapie.fr>



Equithérapie

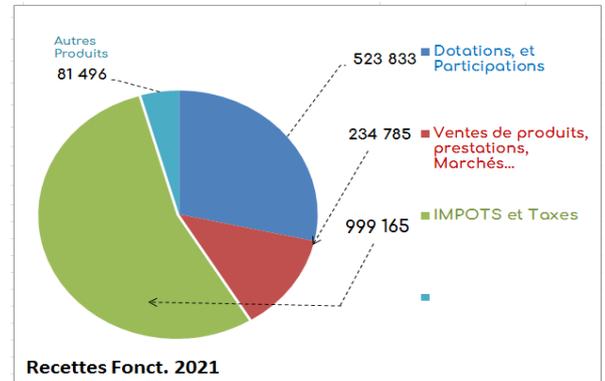
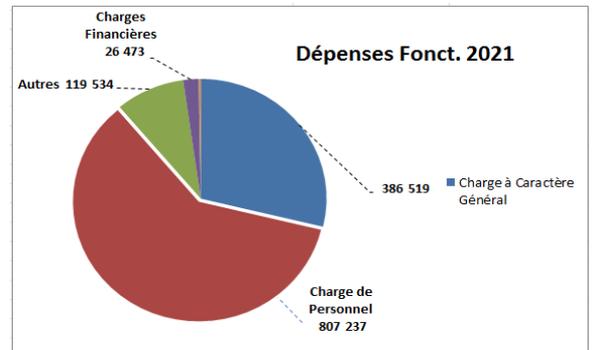


Budget de fonctionnement 2021

Les «charges de personnel» représentent la plus grosse part de nos dépenses (60%). A noter que les charges financières restent à 2%, bien inférieures à la moyenne nationale. Les dotations représentent 27 % de nos revenus et les impôts et taxes en sont pour 51 %

2021 FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
11 Charge à Caractère Général	386 518,71	
12 Charge de Personnel et frais assimilés	807 237,11	
13 Atténuation de Charges		98 807,97
42 Opération d'ordre transfert entre sections	3 080,70	
65 Autres charges de gestion courantes	119 534,12	
66 Charges Financières	26 472,94	
67 Charges Spécifiques	535,59	
68 Dotations aux amortissements		
70 Ventes de produits, prestations, Marchés...		234 785,38
73 Impôts et Taxes		999 165,21
74 Dotations, et Participations		523 833,32
75 Autres produits de gestion courante		81 495,59
76 Produits financiers		4,20
77 Produits exceptionnelles		4 726,43
FONCTIONNEMENT	1343 379,17	1942 818,10
	Excédent 2021	599 438,93
	Excédent 2020	503 932,28
FONCTIONNEMENT total excédent de clôture :		1 103 371,21

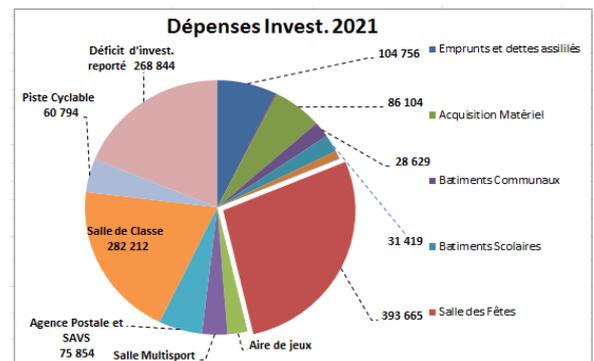
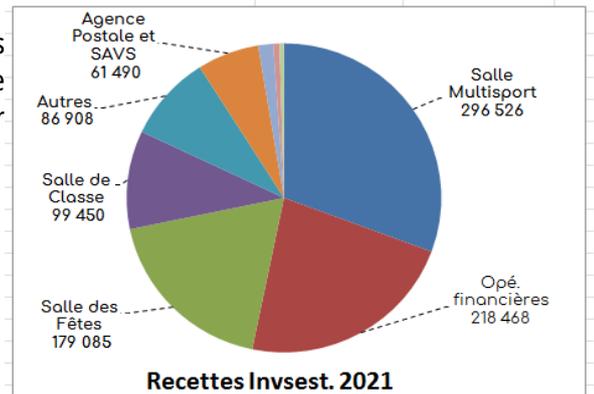


Budget d'investissement 2021

Les deux investissements forts de l'année sont la rénovation de la salle des fêtes, planifiée depuis plusieurs années et la construction de la salle de classe pour les maternelles suite à la création de la classe supplémentaire par l'Education Nationale

2021 INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
10 Dotations fonds divers		1054 939,13
16 Emprunts et dettes assimilés	104 755,58	3 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 094,72	
42 Acquisition Matériel	86 103,65	
43 Batiments Communaux	28 628,76	12 563,87
48 Batiments Scolaires	314 193,30	23 554,20
58 Voirie	14 312,26	
60 Ecl.public et Eff. réseaux	912,00	
81 Salle des Fêtes	393 665,36	
92 Aire de jeux	34 999,49	11 298,00
94 Voirie NADON		90 517,36
95 Salle Multisport	44 361,06	108 559,50
98 Agence Postale et SAVS	75 853,53	
99 Salle de Classe	282 212,24	22 519,41
101 Piste Cyclable	60 793,80	
001 Déficit d'investissement reporté	268 843,86	
Rectte d'ordre		3 080,70
INVESTISSEMENT	1428 955,61	1330 032,17
	Déficit 2021	98 923,44



Compte tenu des résultats reportés de l'année 2020 et des restes à réaliser de 57 390,56€, le résultat global de clôture de l'exercice 2021 révèle un excédent de **1 061 838,33€** (1 103 371,21€ - 98 923,44€ + 57 390,56€).

À noter

Rappel de l'attribution de compensation versée par la CCM identique depuis 2001. Cela correspond aux montants de la taxe professionnelle perçues par chaque commune en 2001.

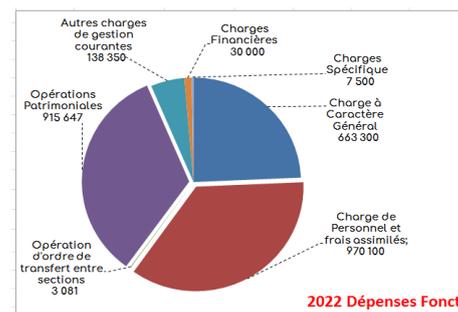
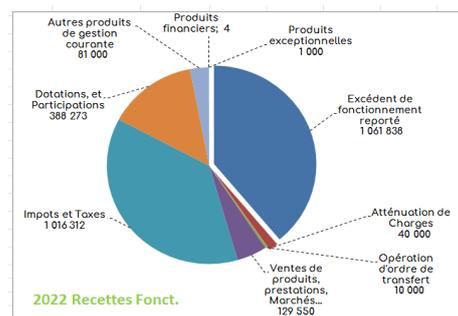
MAIRIE D AYGUEMORTE LES GRAVES	58 344,00
MAIRIE D ISLE SAINT GEORGES	5 052,00
MAIRIE DE BEAUTIRAN	426 360,00
MAIRIE DE CABANAC ET VILLAGRAINS	190 920,00
MAIRIE DE CADAUJAC	650 496,00
MAIRIE DE CASTRES GIRONDE	93 552,00
MAIRIE DE LA BREDE	523 296,00
MAIRIE DE LEOGNAN	687 480,00
MAIRIE DE MARTILLAC	342 408,00
MAIRIE DE SAINT MEDARD D EYRANS	461 316,00
MAIRIE DE SAINT MORILLON	35 208,00
MAIRIE DE SAINT SELVE	273 828,00
MAIRIE DE SAUCATS	432 960,00
Total	4 181 220,00

Budget Prévisionnel 2022 de fonctionnement

La prévision sur les "charges de personnels et frais assimilés" est de 20% supérieur à celles de 2021 en prévision de l'embauche de personnels techniques. Les "charges à caractère général" sont elles aussi supérieures du fait des augmentations des énergies, des fournitures d'équipements et de voiries et de l'alimentation.

2022 FONCTIONNEMENT

		Dépenses Fonc.	Recettes Fonc.
002	Excédent de fonctionnement reporté		1061838,33
11	Charge à Caractère Général	663 300,00	
12	Charge de Personnel et frais assimilés	970 100,00	
13	Atténuation de Charges		40 000,00
42	Opération d'ordre de transfert entre sections	3 080,70	10 000,00
43	Opérations Patrimoniales	915 646,83	
65	Autres charges de gestion courantes	138 350,00	
66	Charges Financières	30 000,00	
67	Charges Spécifique	7 500,00	
70	Ventes de produits, prestations, Marchés...		129 550,00
73	Impôts et Taxes		1016 312,00
74	Dotations, et Participations		388 273,00
75	Autres produits de gestion courante		81000,00
76	Produits financiers		4,20
77	Produits exceptionnelles		1000,00
INVESTISSEMENT		2 727 977,53	2 727 977,53

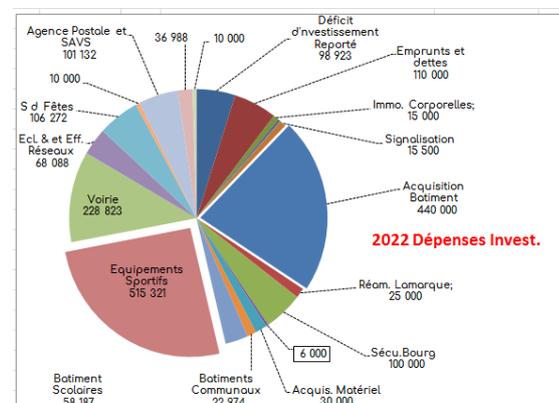
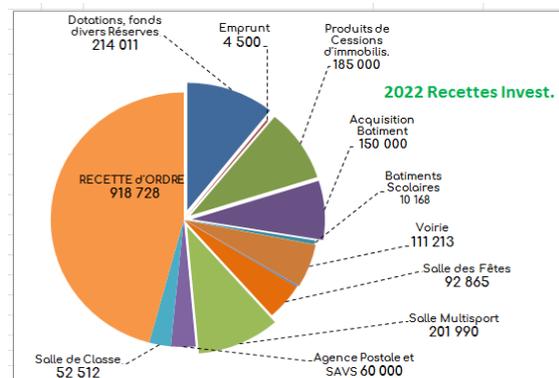


Budget Prévisionnel 2022 d'investissement

D'autres investissements sportifs doivent compléter ceux déjà créés, des travaux de voirie, d'éclairage, de sécurisation, et des acquisitions de matériels de de bâtiments sont prévus.

2022 INVESTISSEMENT

		Dépenses Invest.	Recettes
001	Deficit d'investissement REPORTE	98 923,44	
10	Dotations, fonds divers Reserves		214 010,88
16	Emprunts et detes assimilées	110 000,00	4 500,00
21	Immobilisations Corporelles	15 000,00	
24	Produits de Cessions d'immobilis.		185 000,00
27	Autres Immobilisation fnancières	4 500,00	
101	Piste Cyclabe	2 500,00	
102	Signalisation	15 500,00	
103	Acquisition Batim.	440 000,00	150 000,00
104	Réam. Lamarque	25 000,00	
105	Sécurisation Bourg	100 000,00	
106	Site inernet	6 000,00	
42	AcquisitionMatériel	30 000,00	
43	Batiments Communaux	22 974,00	
48	Batiments Scolaires	58 186,98	10 168,20
57	Equipements Sportifs	515 320,70	
58	Voirie	228 823,36	111 213,00
60	Ecl. public et Eff. Réseaux	68 088,00	4 222,00
81	Salle des Fêtes	106 272,22	92 865,00
92	Salle Multisport		201 990,00
94	Vidéo surveillance et sécurité	10 000,00	
95	Agence Postale et SAVS	101 132,12	60 000,00
97	Salle de Classe	36 987,76	52 511,97
98	Depenses ORDRE	10 000,00	
99	Recettes ORDRE		918 727,53
INVESTISSEMENT		2 005 208,58	2 005 208,58



Depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient depuis 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Compte tenu de cela et de l'inflation actuelle les taux de la TFPB et TFPNB sont augmentés de 1% soit :

La TFPB passe de 40,37% à 40,77%

La TFPNB passe de 60% à 60,59%

Tennis Club Castres St Selve

NOUVELLE SAISON 2022 / 2023

Le Tennis Club propose la pratique du tennis aux enfants et aux adultes en loisir et en compétition tout au long de l'année. Des cours de tennis pour les enfants et les adultes se déroulent chaque semaine sur les courts extérieurs et dans la nouvelle salle des sports de Castres en complément des animations proposés aux adhérents.

Côté compétition, le Tennis Club dispose de 7 équipes adultes et 8 équipes jeunes engagées dans les différents championnats de Gironde. Cela permet à une centaine de joueurs (ses) adultes et jeunes de disputer des rencontres officielles par équipes sur les courts de Castres et de St Selve.

Vous souhaitez jouer au tennis ?

Que ce soit pour jouer individuellement, en famille ou entre amis, pour faire découvrir et pratiquer le Tennis à vos enfants à Castres, visitez notre site internet et contactez nous pour demande de renseignements.

Tennis Club Castres Saint Selve

Site Web : www.tennis-castres-saintselve.com

Facebook : www.facebook.com/tenniscastressaintselve

Tél : 06 81 08 82 48

Mail : 59330450@fft.fr



PERCE NEIGE est fière de vous annoncer le très bon classement lors de la compétition finale jeunes Groupe 3 qui s'est tenue le 22 mai à Muret en accédant au podium à la 2^e place .

De plus en individuel Nina Ravonison Nguyen décroche la 1^{ère} place et Liana Cazier la 6^{ème} place. En finale National le 12 Juin de Boé les 11/ 18 ans montent à la première place du Podium les 11/15 ans prennent la cinquième place. Toute l'équipe applaudit le travail des gymnastes, de l'entraîneur et les remercie (ainsi que les parents) pour leurs investissements

POP ART propose un atelier de théâtre le lundi de 18h à 19h15 salle du haute (mairie.) et propose un atelier créatif "famille" le samedi 17 décembre de 14h à 17 h

Inscription pour ce moment artistique ou vous réaliserez votre décoration de Noël et votre cadeau en bois, argile, perles, stress, peinture, paillettes ... diversart.ferreri@yahoo.fr



APECG Association des Parents d'Elèves de Castres Gironde

Le 16 décembre Boom de Noël, dans la salle des fêtes.

Le 25 février Carnaval suivi d'un repas dans la salle des fêtes.

Le 2 avril Chasse aux œufs, dans le bois de savis.

Le 13 Mai les Olympiades, au stade et dans le bois de savis.



Notre journée du patrimoine

Pour marquer cette célébration européenne la commune avait organisé une soirée concert à l'église st martin et un marché gourmand dans le parc du presbytère. Une météo clémente a permis « l'embrasement » du presbytère ; tout cela avec une bonne ambiance et une participation passionnée de nos concitoyens .



Hommage à M. CLUZAN prononcé par Mme le Maire lors des obsèques

Permettez-moi Mme Cluzan, vos enfants Bruno et Philippe et leurs compagnes, ainsi que votre petite-fille Juliette, au nom de la commune entière, du conseil municipal et de moi-même de vous adresser nos plus sincères condoléances.

M. Cluzan était une personne très connue et très appréciée dans notre commune de Castres-Gironde, et pour cause. Il fut élu durant 4 mandats, 2 avec M. De Boussiers, de 1977 à 1983 et 2 avec M. Constant, de 1995 à 2008. Il fut adjoint au maire chargé du personnel. Ingénieur des Arts et Métiers à l'esprit ouvert et conciliant, il avait toujours avec enthousiasme, su se mettre au service de notre cité rurale sans considération partisane.

Ancien combattant d'Algérie en tant que lieutenant : cela a été dit, mieux que moi, par ses camarades de combat que je salue très respectueusement. Président des Anciens Combattants de Castres, succédant à Pierre Ragues, M. Cluzan savait animer cette fédération avec méthode, application, altruisme et efficacité.

Je me souviens des cérémonies commémoratives au Monument aux Morts et de leurs déroulements toujours parfaitement organisés dans un souci de reconnaissance, de respect et de mémoire de tous les Anciens Combattants et en particulier pour les enfants de Castres morts pour la France. Il avait fait sienne la formule imagée et de principe de mon prédécesseur, M. Constant, qui face à ces guéguerres entre associations d'anciens combattants disait que les soldats avant de partir à la guerre n'avaient pas demandé qu'elles étaient les balles qui tuaient le mieux : celles de 14-18, celles de 39-45, celles d'Indochine, celles d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc. Ils avaient tous la mission et le devoir de défendre notre pays et ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, fussent-elles conduites à reconnaître les décolonisations inévitables et surtout toujours au profit de la Paix entre les pays et les peuples. Convaincu de l'importance de tous, et fort de son profond humanisme, M. Cluzan ne faisait pas de différence entre les différentes fédérations d'anciens combattants et c'est toujours main dans la main qu'elles se retrouvaient lors des commémorations devant notre Monument aux Morts.

M. Cluzan était aussi un homme très cartésien, très méthodique, toujours un crayon et une feuille de papier pour noter, écrire, dessiner, schématiser. Il avait participé étroitement au déplacement du Monument aux Morts du centre de la place au parvis de l'église; manœuvre peu facile tant sur les plans politiques, historiques que techniques.

Les années s'étant additionnées inéluctablement, M. Cluzan avait rejoint le Club du 3ème âge « La Détente » où toujours un crayon et une feuille il en assurait le secrétariat. Toujours enclin à faire vivre notre commune, il était adhérent de plusieurs associations communales pour lesquelles il écrivait régulièrement les articles à publier dans notre bulletin municipal afin que les habitants de Castres soient informés de toutes les activités offertes sur la commune. Il n'hésitait pas non plus à embarquer la sono dans le coffre de sa voiture lors des retraites aux flambeaux des célébrations du 14 juillet.

En associant M. Constant, maire honoraire, avec lequel vous aviez, je sais, une estime réciproque l'un pour l'autre, il me reste M. Cluzan, au nom de tous nos concitoyens de Castres-Gironde, à vous assurer de ma reconnaissance et de mon profond respect et à vous remercier pour votre implication reposant sur le bénévolat et l'esprit de servir Votre, Notre Commune.

Hommage à Mme. Christine PERRIN

Christine Perrin, nous étions nombreux à bien la connaître et l'apprécier pour toutes ses valeurs.

Enfant de Castres-Gironde (fille de Mme et M. Teheney), elle est toujours restée fidèle à sa commune de Castres-Gironde. Elle fut brillamment élue Conseillère Municipale de 1995 puis Adjointe au Maire de 2001 à 2014 avec mon prédécesseur M. Daniel Constant qui s'associe volontiers à cet hommage. Elle était en charge de la jeunesse puis de la communication. D'une discrétion et d'une modestie reconnues, elle préférait rester dans l'ombre. Elle fit preuve d'une remarquable constance dans sa fonction d'élue, d'un investissement sans faille dans ses différents domaines de délégation et d'un engagement inconditionnel pour notre commune. Cet hommage, nous l'avons souhaité simple et sobre, à son image, en respect à sa personnalité.

Au nom de tous les habitants, de tous les agents et de tous les conseillers municipaux, d'hier et d'aujourd'hui, j'adresse nos plus sincères condoléances à son fils Christophe, à son compagnon Philippe, à ses frères et à sa famille et les assure de notre fidèle sympathie.

Gracia PEREZ
Maire de Castres-Gironde



Sur notre commune un triste constat s'impose : les dépôts sauvages se multiplient. Contradiction étonnante avec la prise de conscience des citoyens qui n'ont jamais été autant préoccupés par les problématiques environnementales. Ces amoncellements d'ordures empoisonnent la vie de la commune, les élus, les services communaux, les promeneurs amoureux d'une nature de moins en moins respectée de même qu'ils représentent un préjudice financier pour la commune. L'incivisme et le conformisme de certains nuisent à la collectivité.

Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils sont souvent le fruit d'artisans malhonnêtes qui préfèrent laisser leurs gravats, leurs déblais dans la nature plutôt que de perdre quelques minutes lors des passages aux déchetteries intercommunales alors qu'ils font payer la taxe d'évacuation aux particuliers chez qui ils interviennent. Le centre bourg n'est pas épargné par ces comportements inciviques car certains administrés préfèrent déposer leurs encombrants sur les trottoirs, ne respectant pas le calendrier de collecte établi par la Cdc Montesquieu.

Ces dépôts ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des citoyens, sur la dégradation des paysages et du cadre de vie, sur l'environnement, sur la santé publique. Les bois communaux et les zones en périphéries sont les lieux dédiés de la lâcheté de certains ainsi que de leur égoïsme.

Depuis le début de notre mandat, nous avons pris plusieurs mesures (pièges photos, tranchées, enrochements de certains accès communaux, rondes...) qui ont permis d'identifier des contrevenants qui malgré nos dépôts de plaintes n'ont eu que des rappels à la loi. Nous avons également sollicité les services de l'Etat à la fois sur la problématique des " Gens du voyage " et de ces décharges à ciel ouvert. A ce jour nous restons bien seuls face à ce fléau.

Lors du conseil municipal du 12 septembre 2022 nous avons pris une délibération instituant une redevance pour frais d'enlèvement des dépôts sauvages allant de 200€ (pour un volume inférieur à un sac poubelle de 60 litres) à 1500€ (pour un volume supérieur à 240 litres) en espérant que celle-ci aura un effet dissuasif.

Gracia PEREZ
Maire de Castres-Gironde



Abandonner des déchets ou les jeter hors des emplacements prévus est illégal

